

Par

RENAUD CORBEIL

Université du Québec à Montréal

Le 5 mars 1953 Joseph Staline mourrait, laissant un immense empire dans une situation précaire et incertaine. Cela marquait la fin d'une période de près de 25 ans de pouvoir sans partage sur l'État soviétique à travers laquelle il avait établi un système rigide qui s'était ancré profondément dans les pratiques politiques des dirigeants et des bureaucraties et qui avait façonné jusqu'aux perceptions que le peuple avait du monde. La période qui suivit, de 1953 à 1956, resta tout d'abord assez mystérieuse pour l'Occident et ses historiens. Ils virent longtemps dans le « discours secret » de Khrouchtchev au XX^e Congrès du PCUS, en février 1956, le moment décisif de l'évolution du régime et de la sortie du stalinisme^[1]. Il y eut toutefois des changements importants qui, dès la disparition de Staline, contribuèrent à redéfinir la société soviétique pour les années à venir. La grande amnistie promulguée le 27 mars 1953 fut l'un des événements qui eurent un impact important et inattendu au cours de cette période cruciale de l'histoire de l'URSS. Les dirigeants soviétiques procédèrent alors à la libération de plus de 1.2 million de détenus du système concentrationnaire stalinien, ce qui déstabilisa grandement la société. Quels furent donc les motifs et les effets réels de cette décision? Comment faut-il l'envisager? Quelle place doit-elle prendre dans ce que l'on viendra à appeler le « dégel » ou la « déstalinisation »?

Nous éclairerons ici la trame de fond menant à cette décision et l'impact qu'eurent les désordres qu'elle provoqua sur la société civile et par conséquent sur le régime. Nous l'envisagerons comme faisant partie d'un processus dynamique de l'évolution de l'URSS. En ce sens, l'amnistie du 27 mars 1953 peut être très révélatrice de l'état politique et social du pays^[2]. Nous plaiderons ici que les désordres et la réaction populaire à ceux-ci eurent une influence importante sur l'évolution du régime qui dut s'adapter tant bien que mal dans une dynamique incertaine, démontrant à la fois l'importance de l'instabilité qu'amena la mort de Staline et le puissant héritage que constituait son système. Nous établirons premièrement comment cette amnistie fut décrétée, dans un contexte de lutte de pouvoir et de nécessité de changement d'un système répressif et concentrationnaire improductif, et comment elle fut incluse dans l'élaboration d'une nouvelle source de légitimité pour le régime. Nous expliquerons ensuite comment les désordres causés par cette libération massive de détenus provoquèrent une panique et une résistance chez une population confuse, toujours empreinte de l'héritage idéologique du stalinisme. Finalement, nous montrerons comment le régime, inquiet de ces développements, procéda à des réajustements, à mi-chemin entre ses aspirations réformatrices et un retour de la répression que semblait nécessiter la situation et l'opinion publique.

Cette période, longtemps négligée par les chercheurs occidentaux et d'abord analysée à partir d'informations fragmentaires sur les actions des dirigeants[3], a reçu une attention renouvelée depuis quelques années, amenant de nouvelles interprétations sur ses implications et sa signification historique. Les travaux de N. Werth, M. Élie, M. Dobson et N. Adler ont participé à ce renouveau historiographique en faisant le lien entre les dimensions sociales des événements de cette période et l'évolution politique du régime. En nous basant sur de multiples sources publiées, incluant des données statistiques, des rapports issus des bureaucraties et des éditoriaux de la *Pravda*[4], nous nous inscrivons dans la veine de cette nouvelle historiographie. Nous permettrons ainsi une compréhension plus globale et nuancée de cette période, la sortant d'une périodisation souvent réductrice, pour l'envisager dans une certaine continuité.

La genèse d'un désordre

L'importance de Staline au sein du système qui vint à être désigné par son nom était telle que sa mort remettait en question la continuité même de celui-ci, ouvrant la porte à toutes les discussions sur les nouvelles solutions envisageables, les forçant même[5]. Le système soviétique traversant alors une grave crise économique, sociale, culturelle et internationale, perpétuée par l'immobilisme du dictateur[6], ses successeurs s'entendaient sur la nécessité de procéder à des changements[7]. La question serait à savoir lesquels seraient possibles dans l'optique de la perte de légitimité qu'entraînait la mort de Staline. La première raison poussant les dirigeants à « sortir du stalinisme » était leur besoin de rendre l'air plus respirable au sommet de l'État, eux qui avaient pratiquement tous été menacés durant les dernières années de la vie de Staline. Ils devaient donc assurer la survie du régime tout en empêchant la montée d'un nouvel homme fort dans un système où il n'y avait pas de mode de succession officiel[8]. Ils établirent rapidement une « direction collective », Malenkov prenant la tête du gouvernement, Khrouchtchev, celle du parti comme secrétaire général et Beria s'octroyant le ministère de l'Intérieur (MVD)[9]. Cette direction avait aussi pour but de rassurer autant les bureaucraties, pouvant craindre un retour de grandes purges, que la population ayant souffert sous Staline et qui aurait pu se soulever à la suite de sa mort[10].

Les dirigeants s'entendaient donc sur le besoin d'apporter d'importants changements économiques et sociaux. Ainsi, ils voulaient mettre fin à la criminalisation des rapports sociaux issue d'une répression excessive et à la gestion, tout aussi répressive, de l'économie à travers le Goulag. La combinaison des effets de la loi sur le vol de 1947[11] et de l'abolition de la peine de mort la même année avaient fait augmenter de façon importante la population du Goulag qui atteignait 2.5 millions en 1953[12]. Cette situation rendait la population carcérale difficile à contrôler et moins productive. Le coût d'« exploitation » des prisonniers en venait même, dans certains cas, à dépasser les revenus engendrés par leur travail[13]. Cela était connu des dirigeants comme en fait foi un rapport du chef du camp de Norilsk faisant état, dès 1952, au chef du Goulag, de la situation désastreuse qu'il constatait : population grandissant sans cesse, augmentation du

pourcentage de prisonniers de droits communs, hausse de la criminalité due à la lutte entre factions rivales, manque de logements, d'équipements et conditions de vie atroces des détenus[14]. L'idée d'une libération avait d'ailleurs commencé à circuler dans les hautes sphères du régime au début des années 1950[15], mais Staline bloquait tout processus visant l'actualisation du projet[16].

Malgré les allégations publiques de la « collectivité » comme principe fondamental de la direction du parti[17], une lutte de pouvoir était engagée : d'un côté, Beria, se dissimulant derrière un Malenkov qui apparaissait comme l'héritier officiel de Staline, et de l'autre Khrouchtchev, négligé et sous-estimé par ses collègues[18]. Chacun tentait d'établir la suprématie de l'administration qu'il dirigeait sur celle de l'autre et de placer ses protégés dans les postes-clefs de celles-ci. Beria, en position de force au début, fut le premier à prendre l'initiative de réformes dont le rythme allait être difficile à modifier par la suite. On peut voir dans ce « tournant libéral » de Beria un désir réel de rationaliser le système[19], mais aussi une façon de raffermir son pouvoir en se donnant des airs de libérateur auprès d'une opinion publique, dont on devait désormais tenir compte, se dissociant de Staline et se défaisant de l'image de tortionnaire qui le suivait[20]. Plusieurs réaménagements institutionnels émanèrent de ces luttes, l'État évoluant à travers le compromis et le marchandage. Dès le 10 mars 1953, le MVD et le MGB (police secrète) furent à nouveau réunis sous la direction de Beria. Le 18 mars, l'administration du Goulag passait du ministère de l'Intérieur à celui de la Justice, démantelant ainsi l'« empire économique » du MVD[21]. Ce transfert avait pour but de délester le MVD d'une tâche administrative lourde et sans importance politique, pour lui permettre de se concentrer sur ce que Beria considérait comme ses fonctions primordiales (police secrète, renseignements, sécurité d'État). Le MVD conservait toutefois l'administration de ses « camps spéciaux » ou « peuplements spéciaux »[22] où étaient gardés certains des détenus considérés les plus dangereux[23]. Beria en vint aussi à proposer et à faire accepter une immense amnistie, s'inspirant de plans déjà élaborés par l'administration du Goulag, qui lui étaient parvenus au lendemain de la mort de Staline. Outre l'idée de désengorger le Goulag, cette amnistie avait, pour Beria, le but de rendre à la société plusieurs cadres compétents enfermés sans raison suffisante. Elle devait aussi s'intégrer dans un projet plus vaste de réforme du système pénal pour éviter le repeuplement rapide du Goulag[24].

Le concept de « légalité soviétique » (*sotsialisticheskaia zakonnost*) [25] fut alors mobilisé pour légitimer la nouvelle direction du régime. Cette nouvelle définition de ce terme, qui avait une signification tout autre sous Staline, concordait avec un désir renouvelé de progresser vers le communisme, d'une façon moins violente. L'idée était que le Goulag avait réformé les criminels et que la société soviétique, ayant mûri, était prête à réintégrer ces futurs amnistiés. La *Pravda* joua alors un rôle important dans la tentative de préparer la population à accepter cette nouvelle vision[26]. Si l'on peut imaginer de prime abord qu'un tel changement de direction serait accueilli favorablement, ce serait sous-estimer la confusion que pouvait provoquer une telle volteface. Deux

événements subséquents au décret d'amnistie peuvent aider à comprendre la difficulté de la pensée populaire à suivre le régime à travers ces changements brusques. Premièrement, le 4 avril 1953, la *Pravda* annonçait, dans un communiqué, que les médecins accusés de complot en janvier 1953[27] étaient innocents et que leurs aveux avaient été obtenus sous la torture par le MVD. Les accusés d'hier étaient innocentés et l'on trouvait de nouveaux coupables au sein du MVD[28]. Officiellement, on rétablissait cette légalité soviétique, mais on contredisait aussi ce que l'on avait affirmé avec autant de force quelques mois auparavant. Une note de Mikhaïlov, secrétaire du parti pour la région de Moscou, rend compte à Khrouchtchev de commentaires recueillis à la suite de la publication de ce communiqué. Ceux-ci étaient empreints de confusion, d'incrédulité et de méfiance par rapport au système judiciaire, aux effectifs policiers et même aux dirigeants qu'ils croyaient moins vigilants[29]. L'arrestation de Beria, le 26 juin 1953, fut l'autre événement majeur qui ébranla l'opinion au cours du printemps et de l'été 1953. L'éditorial de la *Pravda*, qui le rendit public le 10 juillet, accusait Beria de vouloir abolir la direction collective, de vouloir gouverner à l'aide du MVD et d'avoir désobéi aux ordres de renforcer la *sotsialistitcheskaia zakonnost'*[30]. Employant un langage plus agressif que celui récemment utilisé, mais évitant les éléments extrêmes du lexique stalinien, cette condamnation prudente de Beria envoyait un message flou à la population. L'éditorial tentait en fait de justifier les déboires de l'amnistie par les malversations de Beria, sans ajouter à l'incertitude ambiante depuis la mort de Staline[31]. La réaction populaire à cet article fut souvent de blâmer Beria pour l'amnistie et d'en faire un nouveau bouc émissaire, mais rarement d'assimiler le nouveau concept de légalité soviétique[32].

Dans le processus évolutif des relations entre le régime et la population soviétique, l'amnistie du 27 mars 1953 reste toutefois centrale, par son ampleur et par ses conséquences inattendues. Le décret, publié dans la *Pravda* le lendemain, ordonnait la libération immédiate de tous les détenus condamnés à moins de 5 ans, les femmes enceintes ou ayant des enfants, les mineurs, les hommes de plus de 55 ans et les femmes de plus de 50 ans, ceux qui avaient été condamnés pour des crimes de fonction, économiques ou militaires, ainsi que les invalides[33]. Ce décret était révolutionnaire, car aucune amnistie n'était allée jusqu'à 5 ans auparavant et le fait qu'il incluait les « contre-révolutionnaires » était une première. Certains prisonniers politiques condamnés à plus de 5 ans furent même libérés, car on les évaluait désormais selon leur dangerosité[34]. La grande majorité des libérés restaient toutefois des criminels de droit commun. Un rapport du chef du Goulag à son nouveau patron, le ministre de la Justice[35], détaille le nombre de détenus libérés dans chaque catégorie et le total se rapproche de façon suspecte des 1 181 264 commandés par Beria[36]. Toutefois, pour avoir une vision plus juste de l'ampleur réelle du nombre de gens touchés par l'amnistie, il faut ajouter 110 219 libérés des prisons du MVD, 378 796 libérés de camps de travaux collectifs, 635 000 peines réduites de moitié, 336 663 accusés amnistiés complètement par les tribunaux ou envoyés au Goulag pour une peine réduite et tous ceux dont les contraventions ou les poursuites furent abandonnées. En tout, plus de 3 millions de personnes furent touchées par cette mesure profondément réformatrice[37].

L'application de l'amnistie, établie en vitesse, semble toutefois avoir été catastrophique. La nouvelle direction « collective », pour ne pas dire compétitive, n'avait pas la même souplesse que celle, unilatérale, de Staline pour mener à bien une opération qui avait toutes les caractéristiques des grandes campagnes de mobilisations d'antan[38]. L'administration des camps, le MVD, les ministères de la Justice et du Transport, dont les relations hiérarchiques avaient été modifiées, n'avaient que deux mois pour orchestrer la libération et le rapatriement des détenus[39]. Les cultures institutionnelles étaient différentes d'un organe à l'autre et ne pouvaient changer du jour au lendemain, ce qui rendait la coopération difficile. De plus, la répression était bien ancrée chez plusieurs officiers du MVD et de l'administration des camps[40]. Un rapport du procureur Renev témoigne de la mauvaise coordination entre les institutions, blâmant fortement le ministère des Transports pour le manque d'embarcations pour l'évacuation des amnistiés (certains camps très éloignés devaient procéder à une évacuation fluviale) et le ministère de la Justice pour ne pas les avoir demandés assez tôt[41]. Un autre rapport, du procureur des chemins de fer, Saline, décrit, à plus petite échelle, les problèmes liés au transport. Il évoque les billets invalides pour les trains de passagers fournis par l'administration des camps et une dangereuse mixité dans les trains. Il parle de vols, de viols collectifs et de meurtres commis par les amnistiés dans les gares qu'ils rencontraient ainsi que du peu de contrôle que la milice, peu nombreuse, réussit à exercer sur ceux-ci [42]. Le procureur Vavilov parle, quant à lui, de la difficulté des autorités des camps de valider l'existence des enfants des femmes voulant être libérées, de menaces aux médecins des camps pour obtenir des certificats d'invalidité par des détenus qui ne devaient pas être libérés, ainsi que de l'absence de pécule de sortie pour certains amnistiés[43]. S'il semble qu'une grande partie des amnistiés soit rentrée chez eux dans une relative quiétude, la sortie des camps plus éloignés, abritant les criminels plus endurcis et ne pouvant procéder avant la débâcle, donna souvent lieu à plus de violence[44]. Ces derniers pouvaient avoir un impact traumatisant sur les populations des régions par lesquelles ils passaient ou où ils s'installaient. En témoigne une lettre écrite à la *Pravda* en provenance d'Akhangel'sk et rapportée à Khrouchtchev par un rapport de Kiriouchkine, rédacteur en chef du journal. Les travailleurs y expliquent la terreur leur étant imposée par les amnistiés s'étant installés dans leur immeuble et ayant arrêté de travailler pour retourner à une vie de crime[45]. Ces situations ne pouvaient probablement pas s'appliquer à l'ensemble de la société soviétique, mais elles commençaient à être connues des dirigeants et de la population, chez qui la rumeur allait bientôt s'étendre[46].

L'amnistie et la population

Le contact de la population avec les amnistiés tentant de réintégrer la société fut, de façon générale, traumatisant des deux côtés. Qui plus est, la plupart des amnistiés étaient d'anciens prisonniers de droit commun, endurcis et habitués à persécuter les prisonniers dits politiques au Goulag[47]. Cette situation semble en effet s'être transposée dans la société et avoir amené une certaine hausse de la criminalité : un rapport ultérieur du ministère de la Justice expose un bilan évocateur de l'augmentation relative de plusieurs crimes directement perceptibles entre 1952 et 1953[48]. De plus, plusieurs témoignages issus des grandes villes parlent de la témérité des

criminels qui agissent en plein jour, de la peur des femmes de rentrer chez elles le soir et de la recrudescence de l'activité des pickpockets[49]. Si en mai 1953 les autorités du MVD ne semblaient pas croire à cette hausse[50], les chiffres et les témoignages en vinrent éventuellement à les inquiéter et ils commencèrent à croire à l'existence de bandes criminelles organisées, dont la formation aurait été facilitée, voire permise, par les réseaux créés dans le système concentrationnaire[51]. Selon certains témoignages, il semble toutefois que cette hausse de la criminalité n'ait pas été l'œuvre des seuls amnistiés, mais aussi de « criminels latents » [52] dans la société, bref de citoyens ordinaires qui profitèrent du désordre.

La situation tendue qui semblait s'installer dans plusieurs villes soviétiques pouvait aussi être l'effet d'une insuffisance des effectifs policiers par rapport au nombre d'amnistiés déferlant sur celles-ci[53]. Cela ressort dans plusieurs lettres recueillies par la *Pravda* évoquant le « manque de réaction de la milice » et même la peur des miliciens devant les « bandits agissant par bandes entières »[54]. Il semble en effet que les forces de l'ordre aient reçu des directives de ne plus arrêter les criminels de droits communs et que plusieurs plaintes pour vol ou pour agression n'aient jamais été enregistrées. Il faut aussi garder en tête qu'à cette époque le MVD, chapeautant la milice, était la proie de purges aux plus hauts niveaux et de réorganisations ne facilitant pas nécessairement son adaptation à cette nouvelle situation. Dans ces conditions de travail difficile, la milice peinait à recruter des hommes compétents dans une génération déjà décimée par la guerre. Leurs effectifs étaient donc faibles, peu compétents, peu éduqués, peu entraînés et difficiles à contrôler[55].

Avant le mois de mai 1953, les successeurs de Staline semblaient avoir une telle confiance en la capacité de la société à réintégrer les amnistiés qu'ils ne prirent aucune disposition globale pour les ramener sur le marché du travail en dehors des camps. Ils laissèrent ce soin aux autorités locales et aux syndicats[56]. Des statistiques émanant du *Gosplan*[57], donne des taux d'embauche de 75 % à 79 % pour l'URSS et la RSFSR avant que Beria ne s'en mêle avec un décret gouvernemental pour forcer le retour à l'emploi[58]. De plus, on peut imaginer que ces taux, déjà considérés insatisfaisants, ont pu être encore plus bas et que les chiffres ont pu être manipulés, pour contenter les autorités d'un pays habitué au plein emploi et voyant le chômage comme une tare du système capitaliste[59]. Pronine, l'auteur de ce rapport statistique, mettait le blâme de cette « réalité » navrante sur le grand nombre de personnes libérées en même temps et sur la nature des amnistiés, souvent des récidivistes, qui n'inspiraient pas confiance aux employeurs[60]. Les amnistiés étaient en effet victimes de discrimination de la part de chefs d'entreprises ne voulant pas « encrasser » (*zasorit*) leur personnel avec ces « éléments socialement nuisibles »[61]. Souvent rejetés, ils ne trouvaient que les emplois les moins avantageux, dans le meilleur des cas. Les femmes enceintes, les enfants seuls et les invalides étaient dans des situations encore plus précaires, les foyers et hospices étant loin de satisfaire à une demande accrue. En ajoutant le manque de logements à cette situation, on aboutit

à une conjecture favorisant une division à long terme de la société et au maintien dans la marginalité de plusieurs ressortissants des camps, pouvant facilement sombrer dans la criminalité[62].

La réaction populaire à l'amnistie avait d'abord bénéficié d'une certaine vague de popularité dans les publications (lettres de lecteurs) de la *Pravda*, que l'on peut toutefois relativiser par la mainmise qu'avait le parti sur celle-ci, pouvant procéder à une sélection. Rapidement toutefois, l'opinion publique en vint à voir la situation comme menaçante et l'empathie pour les amnistiés se fit plus rare[63]. L'apprentissage forcé à comprendre l'histoire et l'avenir de l'Union soviétique à travers le filtre de la légalité soviétique ne se faisait pas facilement et certains citoyens avaient eu une tendance, éminemment staliniste, à chercher des boucs émissaires au sein de l'administration[64]. Avec l'amnistie, la tradition soviétique d'écrire à la presse ou aux dirigeants reprit de la vigueur, avec une plus grande liberté dans les propos toutefois, en partie à la demande du régime qui voulait connaître l'humeur de la population à propos de cette réforme un peu improvisée. Déjà, le 15 mai, la *Pravda* faisait parvenir au Soviet suprême une pile de lettres dont certaines dénonçaient le retour de criminels se livrant à des actes de brigandage, voire à des meurtres[65]. Dans le rapport de Kiriouchkine, datant du 19 juin, plusieurs lettres sont extrêmement critiques envers l'État et sa nouvelle philosophie. Un certain Svetlov remet en question la vigilance des autorités, semblant ne pas croire qu'elles étaient impuissantes à réprimer ce fléau, tandis qu'un groupe d'ouvriers d'Arkhangelsk s'insurge contre l'idée de la possibilité de réformer les amnistiés, disant que « la tombe seule peut corriger les voleurs et les récidivistes »[66]. Plusieurs demandaient en effet un retour à la peine capitale, à des tribunaux populaires ou à d'anciennes lois plus sévères en vigueur dans certaines régions de la Russie sous le régime tsariste[67].

La rumeur prit rapidement de l'ampleur et plusieurs citoyens comprenaient cette montée de violence comme partie d'une vaste crise. « L'inquiétude règne partout à Leningrad... »[68], selon un certain Slobodskoï et « ...la panique se répand »[69], selon Stepanov, de Leningrad lui aussi. Pourtant, parmi les rapports que les autorités locales relayaient à Beria et Vorochilov au mois de mai et juin, la plupart ne signalaient pas de hausse notable de la violence due aux amnistiés, l'imputant plutôt aux communautés elles-mêmes, à l'alcoolisme ou autres tares sociales. Toutefois, ces rapports confirmaient souvent la réalité du vent de panique déferlant sur les populations. Ces rapports étaient-ils atténués dans le but de plaire à Beria, initiateur de l'amnistie? Jusqu'à son arrestation, les autorités du MVD continuèrent à nier l'importance d'une augmentation de la violence et le caractère fondé de la panique[70]. La réelle ampleur de la violence de l'année 1953 reste donc à relativiser en confrontant les données statistiques, les lettres de la population, le filtrage de celles-ci par les journaux et les rapports parvenant aux autorités du MVD. Obtenir une vision équilibrée et globale de la situation n'est donc pas chose simple si l'on considère en plus les données manquantes et la diversité des régions de l'URSS. Ceci étant dit, il semble qu'à l'été 1953, une grande anxiété fut ressentie, à tort ou à raison, dans

plusieurs régions de l'Union soviétique[71]. Donc malgré la propagande du régime pour faire accepter ses nouvelles décisions, cette société privée de liberté d'expression et de presse, semblait donner une écoute attentive à cette rumeur qui, au-delà de la réalité de ce qu'elle affirmait, devenait un réel problème pour les autorités[72].

Le vocabulaire stalinien était fréquemment utilisé dans les lettres de plaintes envoyées aux dirigeants et à la presse. En 25 ans de stalinisme, la population avait appris à « parler bolchevik » et s'exprimait en des termes appris dans la presse et dans le discours des dirigeants[73]. Elle n'assimilait que rarement le nouveau vocabulaire plus modéré du discours officiel, mais parlait plutôt d'« empêcher ces ennemis sociaux de nuire ...aux bâtisseurs de la société communiste »[74] ou suggérait que les bandits étaient instrumentalisés par des « ennemis de l'Union soviétique »[75]. Plus de deux décennies d'un régime dont le credo ne pouvait être contesté avaient laissé des marques sur la façon de voir le monde de sa population, qui avait perdu une bonne partie des outils mentaux lui permettant de penser autrement. Cette rumeur prenait aussi souvent une dimension mythique, véhiculant des histoires de bandits mystérieux utilisant de simples citoyens, voire des villages entiers, comme enjeux de leurs parties de cartes. Le bandit, ce nouveau personnage de l'imaginaire populaire, était vu comme extérieur à la société et vivant selon ses propres règles. Les histoires étaient aussi agrémentées de composantes traditionnelles, comme le personnage du hooligan, issu de la fin de l'époque tsariste, qui refaisait surface. Celui-ci, issu des bas-fonds de la société urbaine, était désormais associé au manque de vigilance de l'État et des forces de l'ordre. Certaines combinaisons assez imaginatives (bandit-antisémite-terroriste) ou des emprunts à des langues étrangères (gangster) venaient aussi pimenter le vocabulaire qui circulait dans la population au gré de la rumeur[76].

Comme Soljenitsyne l'explique dans *l'Archipel du Goulag*, les *zeks* enfermés pour de longues années semblaient avoir développé une culture bien à eux : un système économique, une psychologie, et même un langage alternatif[77]. Parallèlement à une société où la remise en question de l'idéologie du régime était négligeable et où lorsqu'elle s'exprimait, elle le faisait dans les termes mêmes de ce régime, le Goulag semblait avoir engendré une *weltanschauung* adoptant presque systématiquement les idées et les valeurs démonisées par la culture officielle[78]. Même ceux qui avaient été emprisonnés pour des crimes n'ayant rien à voir avec une dissidence à caractère idéologique en vinrent à s'imprégner de cette mentalité issue d'un environnement foncièrement antisoviétique[79]. Les difficultés encourues lors de leur libération, leur rejet général de la société civile, les liens créés au sein du système concentrationnaire et la restriction territoriale (due au système de passeportisation[80]) de certains, contribuèrent au renforcement de cette culture à l'extérieur des camps. Au lieu de réhabiliter les prisonniers, le Goulag avait formé une nouvelle génération d'opposants politiques au régime. Une certaine culture du crime allait alors prendre racine dans la société soviétique, à long terme, notamment chez une certaine jeunesse désabusée pour qui l'hooliganisme allait constituer un rite

de passage et devenir un mode de vie[81]. Cela laissait présager le climat d'instabilité sociale et de désordre ordinaire qui allait régner de façon relativement continue sous Khrouchtchev et que l'État aurait du mal à juguler[82].

Évolution incertaine du régime vers un nouvel ordre

Avant même toutes les incertitudes qu'ont pu créer les troubles sociaux dus à l'amnistie, en fait dès la mort de Staline, ses successeurs avaient ressenti le besoin de s'informer des réactions au sein du parti et de la population à propos de mesures qu'ils mettaient en œuvre[83]. Dès le 4 avril, le MVD commandait, par une circulaire interne, la mise en œuvre de mesures de sécurité accrues par la police et de moyens plus adaptés par les autorités locales pour favoriser la bonne marche du transport des amnistiés. Le Conseil des ministres aussi s'informait des aléas et des conséquences des libérations et constatait, via les renseignements fournis par le *Gosplan*, les problèmes de transfert et de réembauche des amnistiés, aussi tôt qu'en mai 1953. Les amnistiés commençaient à être vus comme une menace par le régime aussi[84]. La rumeur et la panique ambiante poussèrent aussi les autorités à vérifier les allégations des lettres à la presse et aux dirigeants. Le besoin général de s'informer et les différentes interprétations qui émanèrent de ces informations mettaient la table pour l'évolution contradictoire des mesures prises par les différents organes.

Réagissant aux informations de Pronine, Beria fit passer au Conseil des ministres, le 30 mai 1953, un décret pour la « mise au travail » destiné à pallier le problème d'embauche des amnistiés. Il établissait une procédure dirigiste enjoignant aux autorités locales d'orienter les futurs travailleurs vers des secteurs impopulaires et en pénurie de main-d'œuvre (construction, foresteries, extraction). Un nouvel organe administratif fut créé à cet effet, l'*Orgnabor*, qui s'occupa de recruter de façon assez coercitive les amnistiés, en faisant des travailleurs quasi serviles[85]. Certaines statistiques douteuses[86] obtenues par le Conseil des ministres laissaient croire à de bons résultats, ramenant entre 2% et 5% le taux de chômage en Sibérie occidentale par exemple[87]. Cette réussite apparente cachait toutefois le manque de sérieux donné à l'application de cette mesure par les autorités locales, sapant son efficacité et menant à la création, à long terme, d'une classe de sans-emploi[88]. Devant l'échec de cette mesure, que le centre percevait malgré le camouflage, et surtout les demandes publiques pour plus de sévérité envers les amnistiés « récidivistes », l'État évolua vers une attitude encore plus répressive[89]. Le 27 août 1953, le Conseil des ministres prit un décret d'urgence dans le but de rétablir l'ordre public, renforçant les mesures de police et de justice. Celui-ci ordonnait aux autorités locales le maintien des amnistiés à leur poste, sans égards à leur efficacité, et promettait des peines de camp très sévères aux récidivistes, renouant ainsi avec le stalinisme d'après-guerre. La pression mise sur les autorités locales dans l'application de ce décret et la définition très vague donnée au hooliganisme, l'un des crimes visés par cette mesure, provoquèrent une ardeur répressive contrastant avec le discours officiel de l'État et certains débordements[90].

Ce durcissement des méthodes et des lois semblait toutefois être plus une réaction spontanée à une situation urgente qu'un retournement complet des objectifs du régime. En effet, parallèlement à cela, les dirigeants persistaient dans leurs tentatives d'arriver à une dynamique moins violente et plus légaliste avec la société civile. La réhabilitation (*reabilitacia*) était une des facettes de ce processus. Ce nouveau concept, impliquant l'idée qu'il y avait eu un « manque de légalité » dans les jugements de certains prisonniers politiques des années précédentes, ouvrait toutefois une grande porte à la contestation, ce qui n'était pas le cas sous Staline. La chute de Beria, responsable selon plusieurs « politiques » de leur condamnation, et le fait que la plupart d'entre eux ne furent pas inclus dans l'amnistie du 27 mars provoquèrent une pluie de demande de la part de ceux-ci pour une révision de leur dossier par le Parquet général[91]. L'atmosphère extrêmement tendue au sein du Goulag et dans les camps spéciaux, depuis la mort de Staline et encore plus depuis l'arrestation de Beria, poussait donc les dirigeants à évaluer conjointement les dangers de débordement à l'intérieur et à l'extérieur du système concentrationnaire[92]. Khrouchtchev, pour gagner du temps, procéda sporadiquement à des réhabilitations de hauts gradés politiques et militaires (notamment les généraux qui lui avaient prêté main-forte pour arrêter Beria), avant d'établir un premier véritable processus de réhabilitation. Voyant d'un bon œil la reprise du flambeau de la réhabilitation à un titre plus personnel, il créa, le 19 mai 1954, la Commission centrale de révision, formée de membres du Parquet, des ministères de la Justice et de l'Intérieur, et relevant directement de lui[93]. Cette mesure était une procédure extraordinaire, ne modifiant pas le Code civil, mais s'adressait à l'ensemble des « politiques » du Goulag[94]. Il faut toutefois relativiser la clémence de cette institution : seulement 3,8% des cas étudiés aboutirent à de réelles réhabilitations tandis que 53% des condamnations furent confirmées. Ironiquement, cette Commission était établie pratiquement en même temps que le régime rétablissait la peine de mort pour les meurtres avec préméditation, le 30 avril 1954, tentant de donner une certaine satisfaction aux plaintes de la population[95]. Réhabilitation et répression évoluaient côte à côte.

Si ces mesures semblent aller dans tous les sens et ne s'adapter qu'aux problèmes immédiats de la situation, il n'en reste pas moins qu'elles contribuèrent à faire évoluer la dynamique des rapports entre l'État et la société pour les années suivantes. Les statistiques montrent en effet des avancées dans la direction de l'idée de restreindre les entrées au Goulag : dès 1953, les condamnations tombèrent de 23.2% dans les tribunaux populaires et de 33.6% à la Cour suprême et dans les cours régionales, en comparaison avec 1952. Cette diminution, malgré la hausse de criminalité issue du déferlement des amnistiés sur la société et le fait que le Code pénal n'ait pas été réformé en profondeur, semble indiquer un changement de philosophie ou à tout le moins de pratique. On commençait aussi, à cette époque, à défaire l'idée selon laquelle les crimes dits politiques étaient dans une catégorie à part, d'où le début des libérations des « article 58 »[96] et une baisse dans les condamnations pour des crimes ayant une dimension plus idéologique (vol de la propriété sociale, spéculation)[97].

Ces directions officieuses et approximatives en vinrent à avoir leur pendant légal et à correspondre à des mesures plus concrètes. Le 10 juillet 1954, on étendit le système de « décompte des journées » pour une libération anticipée à tous les établissements carcéraux, les « politiques » pouvant aussi en bénéficier, et, le 14 juillet, on instaura pour tous la possibilité de libération conditionnelle^[98]. En août 1954, une résolution du Comité central abolit les peuplements spéciaux. En septembre 1954, le Praesidium de la Cour suprême ordonna la reclassification de certains crimes relatifs à l'article 58 du Code pénal sous l'article 109 (abus administratifs), leur donnant une dimension civile et facilitant la libération et la réhabilitation de leurs auteurs^[99]. En janvier 1955, un autre décret raccourcit les peines pour les « petits vols de la propriété sociale », et, le 17 septembre 1955, une autre amnistie fut prononcée pour libérer les « citoyens soviétiques ayant collaboré avec l'occupant durant la Grande Guerre patriotique »^[100]. En tout, du début de 1954 au début de 1956, la population de prisonniers politiques des camps fondit de 75%^[101]. Le régime redéfinissait complètement les motifs nécessitant l'emprisonnement. Il axait désormais sa politique répressive sur le maintien de l'ordre et s'inquiétait plus de la dangerosité potentielle de ceux qu'il voyait comme criminels que de l'orthodoxie de leur pensée. Le Goulag devenait une soupape permettant de maintenir l'ordre social n'ayant ni but économique, ni objectif réformateur^[102]. Un nouvel ordre semblait donc s'être défini, à tâtons et dans un procédé souvent chaotique, quelque part entre l'idéal réformateur de Khrouchtchev et le dur contact avec une réalité poussant à la répression. La décennie qui allait suivre allait elle aussi s'articuler sur ces axes.

L'amnistie du 27 mars 1953, permise, et même initiée par la mort de Staline, émanait donc d'une nécessité d'assainissement économique et d'un désir de libéralisation des dirigeants, mais aussi d'une lutte de pouvoir entre ceux-ci et d'une tentative de trouver une nouvelle légitimité du régime pour se préserver. Son application, déficiente à plusieurs niveaux, et le retour désordonné d'une quantité immense d'amnistiés amena une hausse de la criminalité, toute relative qu'elle soit, qui provoqua un vent de panique dans une population ayant de la difficulté à s'affranchir du mode de pensée staliniste. Le régime réagit tant bien que mal et dans plusieurs directions, alliant coercition, réformes et réhabilitation, contribuant à définir une nouvelle direction dont il n'avait pas le contrôle total. De cette façon, l'amnistie fut, selon nous, un événement majeur dans l'évolution du régime et de la société soviétique qui aura des incidences sur le reste de la décennie khrouchtchévienne et au-delà.

Longtemps une historiographie plus classique a vu dans le « discours secret » de Khrouchtchev au XXe Congrès du PCUS, en février 1956, un tournant annonciateur de réhabilitation et de libération des prisonniers du Goulag, que les historiens occidentaux connaissaient plus par les écrits d'un Soljenitsyne que sur une base documentaire. Si ce discours marque en effet une rupture morale

avec la période stalinienne, les documents étudiés ici montrent clairement que le virage avait été entamé avant, et que l'amnistie de 1953, par ses conséquences imprévues, eut une importance déterminante dans la façon dont il fut articulé et diffusé. Nous espérons ici avoir apporté une parcelle de lumière pour éclaircir et nuancer la dynamique, assez complexe, ayant suivi la mort de Staline, en soulignant l'importance et la prégnance de son héritage sur cette période se voulant réformatrice et son influence sur les limites des changements apportés. En évaluant ainsi les contradictions de l'ère khrouchtchévienne et en mettant en relation le social et le politique, nous espérons pouvoir commencer à l'envisager dans le long terme et à faire certains liens non seulement avec l'époque stalinienne mais aussi avec l'ère tsariste et avec les périodes qui suivirent : celle de Gorbatchev évidemment, mais aussi celles de Brejnev, et de Poutine^[103].

[1] Dans la nuit du 24 au 25 février 1956, Khrouchtchev exposa aux délégués du PCUS un rapport sévère sur la gouverne de Staline, dénonçant notamment le culte de la personnalité et les excès répressifs de son prédécesseur. Cet exposé, destiné à rester secret, visait à mettre la responsabilité des violences perpétrées contre le peuple sur Staline et ainsi dédouaner le parti pour permettre sa survie. Ce discours fut toutefois rapidement connu du monde entier. Cf. Polly Jones, « Introduction: The Dilemmas of De-Stalinisation », dans *The Dilemmas of De-Stalinisation. Negotiating Cultural and Social Change in the Khrushchev Era*, sous la dir. de Polly Jones, Routledge, Londres et New York, 2006, p. 2-4.

[2] Nicolas Werth, « Les libérations massives des détenus du Goulag et la fin des "peuplements spéciaux" : les enjeux politiques et sociaux du "dégel" (1953-1957) », dans *La terreur et le désarroi. Staline et son système*, Paris, Éditions Perrin, 2007, p. 435.

[3] Pour une analyse classique voir Hélène Carrère d'Encausse, *La deuxième mort de Staline*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006, 276 p. ; R. J. Service, « The Road to the Twentieth Party Congress: An Analysis of the Events Surrounding the Central Committee Plenum of July 1953 », *Soviet Studies*, vol. 33, no. 2, 1981, p. 232-245.

[4] Le journal *Pravda*, signifiant « vérité » en russe, était l'organe officiel du Parti communiste soviétique. À l'époque de Khrouchtchev, il fut utilisé par celui-ci à des fins politiques dans sa lutte de pouvoir avec Malenkov et Beria.

[5] Nicolas Werth, « Un État contre son peuple », dans *Le livre noir du communisme. Crimes, terreur et répression*, sous la dir. de Stéphane Courtois, Paris, Robert Laffont, 1997, p. 277-278.

[6] Andrea Graziosi, *Histoire de l'URSS*, Paris, Presse universitaire de France, 2010, p. 216.

[7] Polly Jones, *Loc. cit.*, p. 1.

[8] Hélène Carrère d'Encausse, *Op. cit.*, p. 32.

[9] Andrea Graziosi, *Op. cit.*, p. 217.

[10] Sabine Dullin, *Histoire de l'URSS*, Paris, Éditions La Découverte, 2003, p. 64-65.

[11] Cette loi, édictée le 5 juin 1947, augmentait significativement la longueur des peines de camps pour les vols de la propriété publique et privée. Ces peines, en venant même souvent à dépasser en longueur celles infligées pour homicide ou viol, firent exploser le nombre de condamnations longues et par conséquent la population du Goulag. Cf. Nicolas Werth, « La loi sur le vol du 4 juin 1947 : l'apogée de la "répression légale" stalinienne », dans *La terreur et le désarroi. Staline et son système*, Paris, Éditions Perrin, 2007, p. 407-410.

[12] Nicolas Werth, « Les libérations massives des détenus du Goulag et la fin des "peuplements spéciaux" », *Loc. cit.* p. 435-437.

[13] Anne Applebaum, *Le Goulag, une histoire*, Paris, Bernard Grasset, 2003, p. 519-520.

[14] Zverev, « Rapport du chef du camp de travail de Norilsk sur la situation du camp de Norilsk », 31 janvier 1952, strictement confidentiel au chef du Goulag, dans *Rapports secrets soviétiques 1921-1991. La société russe dans les documents confidentiels*, sous la dir. de Nicolas Werth et Gaël Mouellec, Paris, Éditions Gallimard, 1994, p. 396-405.

[15] S. Mamulov, ministre-adjoint de l'intérieur proposa, en 1951, un plan de libération de 1,8 million de détenus pour économiser, mais il ne fut pas retenu par le MVD qui envisageait les problèmes que cela provoquerait. Cf. Nicolas Werth, « Les libérations massives des détenus du Goulag et la fin des "peuplements spéciaux" », *Loc. cit.*, p. 125-126.

[16] Anne Applebaum, *Op. cit.*, p. 521.

[17] Slepov, « Collectivity is the Highest Principle of the Party Leadership », La Pravda, 16 avril 1953, dans *A Documentary History of Communism*, sous la dir. de R.V. Daniels, Hanover, Hanover University Press of New England, 1984, vol. 1, p. 312-314.

[18] William Taubman, *Khushchev. The Man and his Era*, New York et Londres, W.W. Norton and Company, 2003, p. 258.

[19] Amy Knight, *Beria*, Paris, Aubier, 1994, p. 273-274, 279-284.

[20] William Taubman, *Op. cit.*, p. 245.

[21] Sabine Dullin, *Op. cit.*, p. 65.

[22] Camps annexes au Goulag, à mi-chemin entre l'univers libre et l'univers concentrationnaire, peuplés de déportés ethniques, d'anciens koulaks ou de leurs descendants. Ils étaient destinés à exclure ces éléments dérangeants tout en colonisant les terres les moins invitantes du pays. Cf. Nicolas Werth, « "Déplacés spéciaux" et "colons de travail" dans la société stalinienne », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 54, no. 54, 1997, p. 34-35.

[23] Yoram Gorlizki, « Policing Post-Stalin Society », *Cahiers du monde russe*, 44, 2, 2003, p. 467.

[24] Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag : libérations massives, réinsertion et réhabilitation dans l'URSS poststalinienne, 1953-1964*, Thèse pour le doctorat en histoire, École des hautes études en sciences sociales, 2007, p. 30-35.

[25] Cette « légalité soviétique » constituait une nouvelle philosophie légale de l'État et insistait sur sa dimension « humaniste » et sur son respect envers ses citoyens. Cf. Miriam Dobson, *Khrushchev's Cold Summer. Gulag Returnees, Crime and the Fate of Reform after Stalin*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2009, p. 24-26.

[26] Miriam Dobson, « Show the Bandit-Enemies no Mercy! : Amnesty, Criminality and Public Response in 1953 », dans *The Dilemmas of de-Stalinisation. Negotiating Cultural and Social Change in the Khrushchev Era*, sous la dir. de Polly Jones, Londres et New York, Routledge, 2006, p. 21-23.

[27] 15 médecins, dont plus de la moitié était d'origine juive, avaient été accusés du meurtre de Jdanov et de comploter contre Staline au profit de l'*Intelligence service* et d'agences juives, puis condamnés. La presse avait ensuite exploité l'affaire pour justifier le retour de la « vigilance soviétique » laissant planer la menace d'un retour de la terreur. Cf. Nicolas Werth et Gaël Mouellec, dir., *Rapports secrets soviétiques 1921-1991. La société russe dans les documents confidentiels*, Paris, Éditions Gallimard, 1994, p. 585-586.

[28]Le communiqué provenait du MVD et donc de Beria lui-même. Cette manœuvre avait pour but, pour Beria, de se débarrasser d'alliés de Khrouchtchev au sein du MVD et de faire le ménage de son ministère Cf. Amy Knight, *Op. cit.*, p. 277-278.

[29]N. Mikhaïlov, « Note d'information du comité du parti pour la région de Moscou après la publication dans la *Pravda* de l'article : "La législation soviétique est intouchable" », 4 avril 1953, confidentiel au camarade Khrouchtchev, dans *Rapports secrets soviétiques 1921-1991. La société russe dans les documents confidentiels*, sous la dir. de Nicolas Werth et Gaël Mouellec, Paris, Éditions Gallimard, 1994, p. 592-593.

[30]Pravda, « Editorial on the Dismissal of Beria », 10 juillet 1953, dans *A Documentary History of Communism*, sous la dir. de R.V. Daniels, Hanover, Hanover University Press of New England, 1984, vol. 1, p. 314-316.

[31]R. J. Service, *Loc. cit.*, p. 239-243.

[32]Miriam Dobson, *Khrushchev's Cold Summer*, *Op. cit.*, p. 33-37.

[33]Nicolas Werth, « Les libérations massives des détenus du Goulag et la fin des "peuplements spéciaux" », *Loc. cit.* p. 441.

[34] Marc Élie, *Op. cit.* p. 33.

[35] Ivan Dolguikh, « Libérés des camps et colonies du Goulag du ministère de la Justice de l'URSS au 26 août 1953 par article de l'Édit d'amnistie », note du chef du Goulag au ministre de la Justice, Gorchenine, 31 août 1953, dans Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag : libérations massives, réinsertion et réhabilitation dans l'URSS poststalinienne, 1953-1964*, Thèse pour le doctorat en histoire, École des hautes études en sciences sociales, 2007, p. 36

[36] William Taubman, *Op. cit.*, p. 246.

[37] Marc Élie, *Op. cit.* p. 34-37.

[38] Nanci Adler, *Beyond the Soviet System. The Gulag Survivor*, New Brunswick et Londres, Transaction Publisher, 2002, p. 83.

[39] Marc Élie, « Les politiques à l'égard des libérés du goulag », *Cahiers du monde russe*, 47, 1, 2006, p. 329.

[40] Nanci Adler, *Op. cit.*, p. 83.

[41] A. Renev, « Rapport de la procureure générale sur les conditions de transports des détenus libérés », 9 mai 1953, confidentiel à la section administrative du Comité central au camarade Aleksandrov P.G., dans *Rapports secrets soviétiques 1921-1991. La société russe dans les documents confidentiels*, sous la dir. de Nicolas Werth et Gaël Mouellec, Paris, Éditions Gallimard, 1994, p. 411-412.

[42] D. Saline, « Rapport de la procureure des chemins de fer sur les actes criminels commis par les détenus libérés à la suite de l'oukase du praesidium du Soviet suprême de l'URSS du 27 mars "Sur l'amnistie" », 4 mai 1953, confidentiel au procureur général de l'URSS, le camarade Safonov, dans *Rapports secrets soviétiques 1921-1991. La société russe dans les documents confidentiels*, sous la dir. de Nicolas Werth et Gaël Mouellec, Paris, Éditions Gallimard, 1994, p. 409-411

[43] A. Vavilov, « Rapport de la procureure générale sur la mise en application de l'oukase "sur l'amnistie" dans le camp du Dalstroï », 27 juillet 1953, strictement confidentiel au comité central, au camarade Dedov, dans *Rapports secrets soviétiques 1921-1991. La société russe dans les documents confidentiels*, sous la dir. de Nicolas Werth et Gaël Mouellec, Paris, Éditions Gallimard, 1994, p. 415-416.

[44] Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag*, *Op. cit.* p. 38.

[45]I. Kiriouchkine, « Rapport du service des lettres de la *Pravda* sur la forte augmentation du nombre des actes criminels commis en RSFSR », 19 juin 1953, confidentiel au camarade Khrouchtchev, dans *Rapports secrets soviétiques 1921-1991. La société russe dans les documents confidentiels*, sous la dir. de Nicolas Werth et Gaël Mouellec, Paris, Éditions Gallimard, 1994, p. 50-52.

[46]Nicolas Werth, « Les libérations massives des détenus du Goulag et la fin des “peuplements spéciaux” », *Loc. cit.* p. 442.

[47]Nanci Adler, *Op. cit.*, p. 83.

[48]Cambriolage de biens privés (21.3 %), attaques à main armée (30.3 %), banditisme (45.7 %), hooliganisme (12.1 %) et meurtres prémédités (20.9 %). Cf. P. Koudravtsev, « Rapport du ministère de la Justice sur le nombre de personnes condamnées, en URSS par des tribunaux criminels de 1952 à 1954 », 23 juin 1955, strictement confidentiel à la section administrative de Comité central, dans *Rapports secrets soviétiques 1921-1991. La société russe dans les documents confidentiels*, sous la dir. de Nicolas Werth et Gaël Mouellec, Paris, Éditions Gallimard, 1994, p. 52-54.

[49]I. Kiriouchkine, *Loc. cit.*

[50]Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag*, *Op. cit.* p. 46.

[51] Miriam Dobson, *Khrushchev's Cold Summer*, *Op. cit.*, p. 39.

[52] I. Kiriouchkine, *Loc. cit.*

[53] Marc Élie, « Les politiques à l'égard des libérés du goulag », *Loc. cit.*, p. 334.

[54] I. Kiriouchkine, *Loc. cit.*

[55] Yoram Gorlizki, *Loc. cit.*, p. 466-472.

[56] Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag*, *Op. cit.* p. 287-289.

[57] Organe étatique central de planification économique.

[58] V. Pronine, « Statistique du conseil des ministres de l'URSS sur le nombre de personnes libérées et sur celles ayant trouvé un emploi », 20-22 juin 1953, strictement confidentiel au Comité central, au camarade Dedov, dans *Rapports secrets soviétiques 1921-1991. La société russe dans les documents confidentiels*, sous la dir. de Nicolas Werth et Gaël Mouellec, Paris, Éditions Gallimard, 1994, p. 414.

[59] Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag*, *Op. cit.* p. 289.

[60] Miriam Dobson, « Show the Bandit-Enemies no Mercy! », *Loc. cit.*, p. 24.

[61] Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag*, *Op. cit.* p. 303.

[62] *Ibid.*, 299-316.

[63] Nanci Adler, *Op. cit.*, p. 81-82.

[64] Miriam Dobson, *Khrushchev's Cold Summer*, *Op. cit.*, p. 13.

[65] Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag*, *Op. cit.* p. 44.

[66] I. Kiriouchkine, *Loc. cit.*

[67] *Ibid.*

[68] *Ibid.*

[69] *Ibid.*

[70] Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag*, *Op. cit.* p. 45-46.

[71] Miriam Dobson, *Khrushchev's Cold Summer*, *Op. cit.*, p. 40.

[72] Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag*, *Op. cit.*, p. 48-49.

[73] Miriam Dobson, « Show the Bandit-Enemies no Mercy! », *Loc. cit.*, p. 29-30.

[74] I. Kiriouchkine, *Loc. cit.*

[75] *Ibid.*

[76] Miriam Dobson, « Show the Bandit-Enemies no Mercy! », *Loc. cit.*, p. 27-31.

[77] Ce livre du célèbre dissident, publié à l'étranger en 1973, est basé sur l'expérience personnelle de Soljenitsyne au Goulag et y décrit la vie quotidienne. Cf. Alexandre Soljenitsyne, *L'archipel du Goulag : 1918-1956 : essai d'investigation littéraire*, Paris, Fayard, 2011 (1re éd. 1973), 565 p.

[78] Polly Jones, *Loc. cit.*, p. 26.

[79] *Ibid.*, p. 26-29.

[80] Pratique, établie en 1932 suite aux problèmes causés par la collectivisation, obligeant chacun à posséder un passeport intérieur, réglementant ses déplacements sur le territoire et permettant de contrôler l'identité sociale des individus. Cf. Nathalie Moine, « Passeportisation, statistique des migrations et contrôle de l'identité sociale », *Cahiers du monde russe*, vol. 38, no. 4, 1997, p. 587.

[81] Miriam Dobson, *Khrushchev's Cold Summer*, *Op. cit.*, p. 122-128.

[82] Yoram Gorlizki, *Loc. cit.*, p. 472-474.

[83] Miriam Dobson, *Khrushchev's Cold Summer*, *Op. cit.*, p. 10.

[84] Miriam Dobson, « Show the Bandit-Enemies no Mercy! », *Loc. cit.*, p. 23-24.

[85] Marc Élie, « Les politiques à l'égard des libérés du goulag », *Loc. cit.*, p. 330-331.

[86]Anonyme, « Le chômage des amnistiés à Novossibirsk, juin et septembre 1953 », dans Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag : libérations massives, réinsertion et réhabilitation dans l'URSS poststalinienne, 1953-1964*, Thèse pour le doctorat en histoire, École des hautes études en sciences sociales, 2007, p. 291.

[87]On peut s'interroger sur la valeur de ces statistiques compilées de façon artisanale (porte-à-porte) par les milices locales, souvent dépassées par le flot d'arrivants. Aussi, ces statistiques ne tenaient pas compte des amnistiés perdant leur emploi et incluaient la nouvelle catégorie « refuse de travailler pour des raisons valables » qui permettait tous les camouflages. Cf. Marc Élie, « Les politiques à l'égard des libérés du goulag », *Loc. cit.*, p. 332.

[88]*Ibid.*, p. 333.

[89]Miriam Dobson, *Khrushchev's Cold Summer*, *Op. cit.*, p. 47.

[90]Marc Élie, « Les politiques à l'égard des libérés du goulag », *Loc. cit.*, p. 336-337.

[91]Nicolas Werth, « Un État contre son peuple », *Loc. cit.*, p. 281 .

[92] Nicolas Werth, « Les libérations massives des détenus du Goulag et la fin des “peuplements spéciaux” », *Loc. cit.*, p. 445-446.

[93] Marc Élie, « Ce que réhabiliter veut dire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 3, 107, 2010, p. 103.

[94] 467 946 en détention et 62 462 en exil. Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag*, *Op. cit.* p. 101.

[95] C'était plutôt une extension d'une loi déjà théoriquement en vigueur, mais peu appliquée pour les « politiques ». Nicolas Werth, « Les libérations massives des détenus du Goulag et la fin des “peuplements spéciaux” », *Loc. cit.*, p. 447.

[96] On nommait ainsi les condamnés pour des crimes à caractères politiques ou idéologiques en référence à l'article du Code pénal s'y rattachant.

[97] P. Koudravtsev, *Loc. cit.*

[98] Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag*, *Op. cit.* p. 55-60.

[99] Nanci Adler, *Op. cit.*, p. 88-89.

[100] Nicolas Werth, « Les libérations massives des détenus du Goulag et la fin des “peuplements spéciaux” », *Loc. cit.*, p. 449-450.

[101] *Ibid.*

[102] Marc Élie, *Les anciens détenus du Goulag*, *Op. cit.* p. 431.

[103] Sur ces perspectives, voir Denis Kozlov et Eleonory Gilburd, « The Thaw as an Event in Russian History », dans *The Thaw. Soviet Society and Culture in the 1950's and 1960's*, sous la dir. de Denis Kozlov et Eleonory Gilburd, Toronto, Buffalo et Londres, University of Toronto Press, 2013, p. 18-81.